



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022

---

**PRÉSENCES**

Monsieur Sébastien Pomerleau, président	Madame Marie-Hélène Bédard, représentante du personnel de soutien
Monsieur Nouredine Bsiker, trésorier	Madame Magali Dubé, représentante du service de garde
Madame Catherine Genest, parent	Madame Isabelle Dufour, enseignante
Madame Marie-Chantale Lord, parent	Madame Marie Larose, enseignante
Monsieur Jean Tittley, parent	Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
	Madame Sonia Grégoire, directrice

**AUTRES PRÉSENCES**

Madame Franciska Roy, rédactrice du procès-verbal  
Madame Chantale Paquet, technicienne du service de garde

**Ordre du jour**

**1. Ouverture**

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 16 mai 2022
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2022
- 1.4. Suivi du procès-verbal du 23 mars 2022

**2. Interventions du public**

**3. Affaires pour décision et discussion**

- 3.1. Horaire de la dernière journée d'école
- 3.2. Critères généraux de sélection de la direction d'établissement
- 3.3. Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023  
(calendrier et amplitude de l'horaire)
- 3.4. Photos scolaires

**4. Présentation sans prise de décision**

- 4.1. Listes du matériel scolaire 2022-2023
- 4.2. Budget du service de garde

**5. Rapports**

- 5.1. Rapport de la présidence
- 5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 5.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 5.4. Rapport du trésorier

5.5. Rapport de la fondation et de l'OPP

**6. Autres sujets**

6.1. Activités de reconnaissance des bénévoles

6.2. Questions et demandes des membres du CÉ

6.3. Demande d'un élève, Relais pour la vie

**7. Fermeture**

7.1. Date de la prochaine rencontre – 8 juin 2022

7.2. Levée de la séance

# PROCÈS-VERBAL

## 1. OUVERTURE

### 1.1. Ouverture de la séance

M. Pomerleau ouvre la séance à 19h05.

### 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 16 mai 2022

M. Pomerleau procède à la lecture et à l'adoption de l'ordre du jour. Mme Grégoire ajoute le point 6.3 Demande d'une élève, relais pour la vie à l'ordre du jour.

<b>C.E. 2021-2022-33</b>	<b>Sur proposition de Mme Dubé, appuyée par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour modifié.</b>
--------------------------	--

### 1.3. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2022

Quelques ajustements mineurs sont proposés.

<b>C.E. 2021-2022-34</b>	<b>Sur proposition de Mme Lord appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 23 mars avec les modifications apportées.</b>
--------------------------	--

### 1.4. Suivi du procès-verbal du 23 mars 2022,

Mme Grégoire explique que l'entrée progressive des maternelles se fera comme l'an dernier, en demi-journée. Elle ajoute que lors de la journée d'accueil des nouvelles maternelles 5 ans, nos 5 ans actuels seront en congé. Il n'y aura pas de journée de familiarisation pour les maternelles 4 ans. Elle sera au mois d'août lors de l'entrée progressive.

Mme Grégoire remercie M. Tittley pour son travail pour la consultation des élèves.

## 2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public

### **3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION**

#### **3.1. Horaire de la dernière journée d'école**

Mme Grégoire explique que l'assemblée générale avec les enseignants se teindra la semaine prochaine. Cette année, pour la dernière journée d'école, il n'y aura pas de diminution d'heure. Cependant, l'école peut faire un horaire en continu. Ainsi, les professeurs pourraient dîner avec les élèves et terminer la journée plus tôt. Si l'équipe-école va vers cette décision, les autobus arriveraient à 14h et le service de garde serait disponible exceptionnellement pour les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde en temps normal. Les maternelles termineraient à 13h au lieu de 14h.

Dans l'éventualité où l'assemblée générale des enseignants irait dans ce sens, il y aurait un vote par courriel.

#### **3.2. Critères généraux de sélection de la direction d'établissement**

M. Pomerleau demande aux autres membres si les critères sont toujours adéquats et s'ils veulent en ajouter.

Les membres présents soutiennent que les trois critères actuels sont toujours pertinents.

Mme Lefebvre demande si les critères seront tous respectés. Mme Grégoire lui explique qu'il y a un modèle de questions posées aux candidats, mais qu'ils vont chercher les couleurs de l'école au travers des questions.

M. Pomerleau propose qu'un candidat qui a de l'expérience dans la réalisation de projets, par exemple l'aménagement d'une cour d'école, serait intéressant.

Mme Dufour s'oppose à ce critère. Elle préfère un critère plus axé sur les besoins des élèves et du personnel que sur la cour d'école. Elle ajoute que l'école aurait besoin d'un directeur adjoint.

M. Tittley demande si nous pourrions mettre un ordre de priorité sur les critères. Il propose qu'avoir de l'expérience en aménagement d'une cour d'école soit un atout au lieu d'un critère essentiel. C'est un projet qui adviendra au bien-être des élèves.

Mme Lord ajoute que le critère de gestion de projet et de ressources matérielles peut s'acquérir contrairement au service à l'élève.

Selon madame Grégoire, l'école a besoin de critères axés sur les besoins de l'élève, mais qu'il est possible d'ajouter des atouts pour des besoins de second ordre.

<b>C.E. 2021-2022-35</b>	<b>Sur proposition de Mme Genest et appuyée par Mme Dubé, les critères suivants sont ajoutés au document initial du centre de services scolaire :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Développer des stratégies d'accueil adaptées pour les élèves immigrants;</b></li><li>• <b>Avoir une bonne connaissance de la clientèle allophone et défavorisée et un intérêt à travailler avec celle-ci;</b></li><li>• <b>Avoir de l'expérience dans une école ayant implanté l'anglais intensif.</b></li><li>• <b>Une expertise en gestion de projet d'infrastructure (ex. : cour d'école) serait un atout</b></li></ul>
--------------------------	---

### **3.3. Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023 (calendrier et amplitude de l'horaire)**

Mme Paquet présente une partie des règles et le fonctionnement du service de garde. L'horaire du service de garde, les journées hors calendrier, les frais pour les chèques sans provision ainsi que les frais pour les retards d'inscription. Les autres règles ne sont pas encore disponibles.

<b>C.E. 2021-2022-36</b>	<b>Sur proposition de M. Tittley, appuyée par M. Bsiker, il est résolu unanimement de garder le statut quo sur les éléments présentés.</b>
--------------------------	--

### **3.4. Photos scolaires 2022-2023**

Mme Larose informe les membres que ce sera la compagnie Enfantsclik qui prendra les photos scolaires le 13 octobre 2022. Il y aura quatre poses par élève, la possibilité de prendre des photos à l'extérieur, une 2e prise de photos pour les finissants 2023, une photo de fratrie et 20% de rabais pour le 3e enfant photographié.

<b>C.E. 2021-2022-37</b>	<b>Sur proposition de Mme lord, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'approuver le choix de la compagnie Enfantsclik pour les photos scolaires 2022-2023</b>
--------------------------	--

## **4. Présentation sans prise de décision**

### **4.1. Listes du matériel scolaire 2022-2023**

Mme Grégoire présente les listes du matériel scolaire 2022-2023. Le matériel d'arts plastiques sera regroupé dans une section comme les autres spécialités. Pour l'anglais intensif, il y aura une liste pour tous les élèves de 6e année.

Elle ajoute que les listes seront revues par le secrétariat général. Les cahiers d'activités seront achetés par l'école. Les listes de matériel seront approuvées en juin.

Si les membres du conseil d'établissement ont des modifications à apporter, ils sont invités à le signifier à la direction. Les listes seront approuvées à la rencontre de juin.

### **4.2. Budget du service de garde**

Mme Grégoire présente le suivi budgétaire du service de garde. Elle explique les écarts entre les montants des revenus et des dépenses. Elle montre l'amélioration sur le déficit par rapport à l'an dernier. Elle explique les raisons du déficit encore présent.

## **5. RAPPORTS**

### **5.1. Rapport de la présidence**

M. Pomerleau présente le rapport de la présidence.

L'équipe de la gouvernance du ministère de l'Éducation a transmis deux documents « saviez-vous? » à l'intention des membres du conseil d'établissement. C'est en lien avec la formation. Il va transmettre l'information aux membres du conseil d'établissement sous peu.

La demande de subvention pour la sécurité routière de 3000\$ a été acceptée pour les différents projets prévus par l'OPP. L'argent servira entre autres aux activités d'Accès Transport Viable cet automne et la conception de dépliants pour les parents sur les lieux adéquats pour se stationner.

Mme Grégoire ajoute qu'il y aura une analyse de la circulation sur l'avenue Duchesneau, en face du stationnement du personnel, cette semaine.

## **5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel**

Mme Grégoire présente aux membres différentes informations sur l'école.

Le personnel et les élèves étaient très heureux de la fin du port du masque.

Les élèves se préparent aux épreuves de fin d'année.

Une présentation de l'anglais intensif sera faite aux parents des élèves concernés d'ici la fin de l'année.

Il y aura officiellement des travaux à l'école cet été. Le service de garde de la fin juin et de la fin août sera offert à une autre école.

Pour l'organisation scolaire, il y aura 3 classes de maternelles 4 ans et 5 classes de maternelles 5 ans étant donné les grands besoins. Il y aura une classe de plus en 3e année pour un total de 3 classes. Les autres niveaux restent au même nombre de classes. Il y aura donc 23 classes en tout. Mme Grégoire ajoute que c'est la première organisation scolaire. L'organisation scolaire plus officielle sera celle de juin.

Mme Dufour est à la recherche de vélos pour sa classe de 5 ans.

Mme Dubé ajoute que le projet de corde à danser est très intéressant.

Mme Larose affirme que les élèves ont fait un super beau travail pour le Salon du livre.

## **5.3. Rapport du représentant au comité de parents**

M. Pomerleau présente son rapport.

La Fédération des comités de parents a lancé une semaine de la reconnaissance de l'engagement parentale. Ils ont reconnu l'engagement de Stéphane Lapierre, l'actuel président du conseil d'administration.

Le directeur général du centre de services scolaire (CSS) a fait une présentation de l'état de l'organisation scolaire de l'ensemble du CSS. Le constat est que les écoles sont pleines. Il y a eu une augmentation significative du nombre d'élèves au cours des dernières années.

Il y a eu une discussion sur la politique des frais chargés aux parents qui est en cours d'élaboration.

Le comité de parents a également parlé du rôle du représentant au comité de parents.

M. Pomerleau ajoute qu'il y aura une formation le 26 mai prochain sur l'Assemblée des parents au centre administratif. Tous les parents sont les bienvenus.

Finalement, il conclut que l'activité de théâtre prévu en avril est reportée. Un des membres de la troupe a eu la COVID.

#### **5.4. Rapport du trésorier**

M. Bsiker n'a pas de nouvelles.

#### **5.5. Rapport de la Fondation et de l'OPP**

Il n'y a pas de nouvelles provenant de la Fondation.

L'OPP organise un pique-nique à la fin de l'année. Le pique-nique se tiendra le 15 juin et sera reporté au lendemain en cas de pluie.

### **6. AUTRES SUJETS**

#### **6.1. Activité de reconnaissance des bénévoles**

Mme Grégoire mentionne qu'il y aura une fête pour les bénévoles, mercredi le 8 juin avant la rencontre du CE, soit de 17h30 à 18h30.

#### **6.2. Questions et demandes des membres du CÉ**

M. Bsiker nous parle de l'importance de la sensibilisation des enfants sur nos forêts. Il y aura des ressources éducatives offertes par le ministère des Forêts pour le personnel de l'école. Mme Grégoire ajoutera le document dans son petit mot de la semaine prochaine.

#### **6.3. Demande d'une élève, Relais pour la vie**

Mme Grégoire nous parle de la demande d'une élève de 6e année concernant une activité pour le Relais pour la vie.

Mme Lord nous explique qu'il y aura une marche pendant la nuit à l'université Laval, le 11 juin prochain. C'est ouvert au public en la mémoire des gens qui ont combattu le cancer ou qui sont décédés du cancer. Elle ajoute que l'élève de 6e année est un membre officiel de l'équipe et elle désire ramasser des dons dans sa classe pour cette marche. Mme Paquet propose que nous puissions élargir

la collecte à toute l'école. M. Tittley poursuit que l'on pourrait annoncer l'initiative des élèves impliquées au relais pour la vie dans l'info parents ou sur le site de l'école. L'activité de collecte se vivra dans la classe de 6e année.

## **7. FERMETURE**

### **7.1. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le 8 juin 2022. Les membres sont invités à arriver plus tôt pour la fête des bénévoles.

### **7.2. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h27.

Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement

Sonia Grégoire  
Directrice